

DOSSIER DE CANDIDATURE

Année universitaire 2024-2025

Ne cochez qu'une se	eule case :	☐ 1 ^{ère} année Ecole	e de droit 🔲 2	2ème année Ecole de droit		
			Prénom :			
Adresse :						
Téléphone :		Courriel :				
<u>Baccalauréat :</u>						
Série : Mentio	n : Ar	nnée d'obtention :	Département :			
Précisez tous vos	diplômes ob	tenus :				
Diplômes (Précisez l'intitulé exact)		Années universitaire	Etablissements d'obtention	Résultats (Moyenne sur 20)	Mentions obtenues	
Dans quel Master d	e l'Université Pa	aris - Panthéon-Assas	s êtes-vous inscrit(e) en	2024-2025 ?		
Envisagez-vous un é	échange interna	tional sur l'année 20	24-2025 ?			
□ Annuel□ Semestre 1□ Semestre 2	Nom de l'u	Nom de l'université d'accueil : Nom de l'université d'accueil : Nom de l'université d'accueil :				
Je soussigné(e) cert	fie exactes les ir	nformations portées _l	par mes soins dans le pr	ésent dossier :		
	Fait à :	Fait à :, le :,				
	Signature :	:				

Pièces à joindre au dossier

- 1. Lettre de motivation
- 2. Curriculum vitæ détaillé (Etudes, diplômes ou titres obtenus, stages, expériences professionnelles)
- 3. Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat
- 4. Photocopie des relevés de notes et des diplômes obtenus au cours de la scolarité postbaccalauréat
 - Pour une entrée en première année de l'Ecole de droit : relevés de notes de L1, L2 et L3, ainsi que ceux des diplômes d'université suivis (dont Collège de droit)
 - Pour une entrée en deuxième année de l'Ecole de droit : relevés de notes de L1, L2, L3 et M1,
 ainsi que ceux des diplômes d'université suivis (dont Collège de droit)

Le dossier accompagné des pièces justificatives doit être envoyé

Entre le mercredi 17 juillet et le vendredi 23 août 2024 par courrier simple à :

Véronique HAZZAA

Ecole de droit (Scolarité des Masters 2 – Bureau 108)

Université Paris Panthéon-Assas – Centre Panthéon

12 place du Panthéon - 75 005 Paris

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION Décision de la Commission : FAVORABLE DEFAVORABLE en raison de la capacité d'accueil limitée Paris, le Signature du Directeur de l'Ecole